

## L'exemple et le contre-exemple en littérature et en linguistique

Colloque étudiantin interuniversitaire  
Université Western Ontario, London (Ontario- Canada)

**21-23 octobre 2011**

### Appel à communication :

Pour les étudiant.e.s de maîtrise, doctorant.e.s et jeunes chercheur.e.s

Date limite : **31 mai 2011**

Les Associations des étudiant.e.s de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles des départements d'études françaises des universités suivantes : **Université Western Ontario, Université Queen's, Université de Waterloo et Université du Québec à Montréal**, vous invitent à proposer des communications sur le thème « L'exemple et le contre-exemple ».

En latin, l'exemple signifie littéralement « ce qui est retiré en tant qu'échantillon ». C'est en passant par les idées de « modèle » et d'« imitation » que le *Petit Robert* donne une définition de l'*exemple*. Le *Trésor de la Langue Française* quant à lui nous présente son contraire comme « un exemple qui contredit un énoncé ou une loi ». Comment l'exemplarité se constitue-t-elle? Selon quelles modalités autoritaires? Quelle inscription dans l'histoire d'une culture implique-t-elle?

**En linguistique**, l'exemple représente la base du travail. Il vient soutenir une analyse ou une théorie quelconque, alors que le contre-exemple bouscule la plupart du temps les théories établies ou les hypothèses envisagées en soulevant des questions méthodologiques quant à son traitement dans l'analyse, à savoir : que faut-il en faire? L'inclure dans l'analyse? Le rejeter ou le traiter comme une exception motivée?

**En études littéraires**, l'exemple est souvent mis en relation avec son complément, le contre-exemple. Dans le sens platonicien, il se manifeste comme l'image parfaite contre laquelle toute autre chose devient copie. L'exemple se montre aussi sous plusieurs formes rhétoriques (priamèle, comparaison, analogie etc.) et sur plusieurs registres (historique, moral, mythologique, délibératif; judiciaire...). La mimesis, la théorie du reflet et les divers phénomènes du dédoublement constituent donc autant de façons de reproduire ou de confronter en littérature ce qui fait exemple, ce qui se donne comme exemplaire. On peut aussi y rapporter les différents types de bourgeonnements qui prolifèrent à partir d'un texte source, l'utilisation que plusieurs écrivains font du plagiat, de même que cette vision intertextuelle de la littérature qui définit le corps du texte comme un tissu de citations.

L'exemple, grand pilier et paradigme à l'aune duquel toute chose doit être jugée, sera l'objet de notre colloque. Le vaste champ d'action tissé par les multiples articulations de ces deux notions — exemple et contre-exemple — viendra se refléter dans la variété de thèmes susceptibles de faire l'objet de communications. Notre colloque sera donc ouvert à diverses approches littéraires et linguistiques. Ainsi les participant.e.s pourront, sans s'y limiter, réfléchir aux pistes suggérées :

- L'exemple comme texte-source;
- Réécriture, intertextualité, plagiat, mythologies;
- Rhétorique didactique : exempla, contes moraux, traités sur la morale, recueils de personnages illustres ;
- La Nature comme exemple : mimesis et dramaturgie;
- Erreur, modèle et contre modèle;
- Interdit et transgression ; loi et crime ; règlement et enfreinte;
- Qu'est-ce que donner l'exemple?
- Fortune des textes exemplaires à travers les époques (question de la validité des anthologies);
- Données problématiques en linguistique;
- Comment obtenir et choisir le bon exemple pour soutenir une analyse ou une théorie linguistique;
- Méthodologie du traitement du contre-exemple en linguistique;
- Méthode de traitement et pertinence de l'exemple minimal en linguistique.

Les propositions de communication (maximum 250 mots) doivent être envoyées à [frconf@uwo.ca](mailto:frconf@uwo.ca) avant le **31 mai 2011** et doivent inclure : nom, affiliation institutionnelle, titre de la communication. Si vous utilisez des caractères spéciaux, veuillez inclure un document PDF. Les propositions et les communications doivent être présentées en français.

Les propositions seront évaluées de manière anonyme par un comité scientifique incluant des professeurs.

**Conférenciers pléniérs :**

[Yves Roberge](#) (Université de Toronto) et [Agnès Conacher](#) (Université Queen's).

Pour plus d'informations veuillez nous contacter au [frconf@uwo.ca](mailto:frconf@uwo.ca)  
ou visitez notre page web: [www.uwo.ca/french](http://www.uwo.ca/french)